



ASSOCIATION SAINT-JOSEPH

Association Loi 1901 – Reconnue d'Intérêt Général

Regroupement des EHPAD SAINT JOSEPH à NAY
JEANNE ELISABETH/SAINTE ANDE à IGON

PROJET DE VIE

Janvier 2007 – Indice IV

C'est en 1825 que les bâtiments de l'EHPAD Jeanne Elisabeth-Saint André ont été créés, à l'arrivée des Filles de la Croix dans le Béarn et à l'initiative de Sœur Elisabeth Bicher des Ages (fondatrice).

L'histoire de l'EHPAD Saint-Joseph débute en 1880 à l'initiative de bienfaiteurs locaux, les Abbés DUPONT. Depuis 1883, la Congrégation des Filles de la Croix n'a jamais cessé d'œuvrer pour que cet ancien hospice soit des plus accueillant et chaleureux pour les personnes âgées dépendantes.

Depuis le 1^{er} décembre 2005, l'Association St. Joseph assure la gestion de ces établissements dans une véritable optique de services de solidarité auprès des personnes âgées dépendantes de revenus modestes.

L'EHPAD Jeanne Elisabeth-Saint André accueille 65 résidents au centre du village d'IGON (village situé entre PAU et LOURDES).

L'EHPAD Saint Joseph accueille 86 résidents et dispose de 6 lits d'accueil temporaire, dans un lieu de tranquillité et espace de vie au centre de la ville de NAY.

Actuellement les chambres peuvent être meublées au goût des résidents avec des meubles personnels, suivant les disponibilités offertes par ces dernières. Elles sont équipées d'une salle de bain et d'un système d'appel malade. Des douches collectives sont à la disposition de tous les résidents. Une surveillance est assurée 24 heures sur 24 par du personnel qualifié.

Des chambres d'hôtes sont à disposition pour recevoir parents et amis. Il suffit d'en faire la demande auprès du service administratif.

Nos EHPAD apportent les soins de confort ainsi que les soins infirmiers à toute personne résidente. Ils accueillent les résidents et les accompagnent dans leur avancée en âge jusqu'à la fin de leur vie.

Le projet de vie de nos EHPAD se fonde sur l'accompagnement de la vieillesse dans le temps en offrant un ensemble de services pour des personnes âgées de niveau social modeste issues, en général, du milieu rural ainsi que des personnes présentant des handicaps psychiques. La conception de *Vivre chez soi* est respectée dans un cadre de vie qui demeure simple et familial.

Pour mieux comprendre la personne âgée devenue « résidente », l'ensemble des équipes et des intervenants doivent prendre conscience des pertes des personnes âgées afin d'orienter leurs actions et leur travail en équipe dans le respect et la dignité de ces personnes.

METHODOLOGIE

Il est important de présenter la méthode retenue pour parvenir à la construction du projet vie :

- Les valeurs émanant du projet institutionnel que l'on entend promouvoir dans le cadre de la mission des Filles de la Croix mais aussi sur les valeurs partagées. La conception des droits des personnes âgées qui s'appuie sur la « Charte des droits et libertés de la personnes âgées dépendante ».
- Le cadre éthique qui régit le travail en équipe autour du respect de l'autre et les procédures écrites sur la qualité du travail, en tenant compte des non conformités et des enquêtes de satisfaction autour des besoins exprimés par les résidents et/ou leurs familles. La notion du travail en équipe est indispensable dans ce cadre éthique qui s'exprime par une Charte des relations humaines au sein de nos EHPAD.
- Le respect de la personne en fin de vie - « *être de relation et en relation* » - qui doit être écoutée et respectée dans toute sa dignité.
- L'accompagnement des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Une attention particulière sera portée sur le traitement de la douleur physique ou morale afin que toute personne accompagnée termine sa vie naturellement et confortablement, entourée de ses proches, dans le respect de ses convictions religieuses et en tenant compte de son avis et de celui de sa famille.

MICRO-PROJETS

Le travail en équipe comprend plusieurs micro-projets. L'ensemble des micro-projets ne sera pas répertorié dans sa totalité. Quatre priorités ont été identifiées par l'ensemble des équipes :

Objectif 1 : Micro-projet « *Animations* »

Adapter les animations aux besoins fondamentaux des personnes âgées et aux différents profils des résidents dans le but général de la promotion de l'autonomie et de la resocialisation des personnes dans leur nouveau lieu de vie en préservant une qualité de relation avec leurs familles et amis.

Objectif 2 : Micro-projet « *Soins* »

Le projet de soins s'exprime autour de « *prendre soin* » permettant à chaque membre de l'équipe d'aborder le résident de la même manière dans sa globalité et d'accompagner celui-ci et sa famille dans les meilleures conditions possibles en fin de vie. Le dossier résident est le socle de ce micro-projet.

L'établissement s'engage dans une démarche de certification du service soins dans un court avenir.

Objectif 3 : Micro-projet « *Personnel* »

Sensibiliser le personnel et le responsabiliser dans le cadre de l'aide et de l'accompagnement des résidents. De même, les souffrances du personnel sont prises en compte autour de groupes de coordination du travail en équipe et par la formation des équipes à l'accompagnement des personnes âgées. Une Charte des relations humaines au sein de nos EHPAD constitue le socle de ce projet.

Objectif 4 : Micro-projet « Réseau »

La situation du territoire rural rend plus que jamais nécessaire une prise en charge globale de la personne âgée et de ses aidants, c'est pourquoi nos EHPAD s'inscrivent dans une réflexion globale de réseau gérontologique avec l'ensemble des acteurs locaux et d'un réseau Qualité en partenariat avec la MSA.

Une réflexion sur le projet global est menée dans le cadre des conventions tripartites signées qui définissent les objectifs de nos EHPAD pour 5 ans.

Fruit d'un véritable travail d'équipe, appuyé par le soutien local (Conseillers Généraux et Mairie), aidé par le Conseil Général et la DDASS, l'EHPAD Saint Joseph donne lieu à des travaux importants qui doivent aboutir en 2008 à la réalisation d'un établissement où « on pourra vivre comme chez soi ». Accueil temporaire, accueil de jour, unité alzheimer seront proposés afin de permettre un accueil de qualité dans une ambiance familiale.

PHASE D'EVALUATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

L'évaluation représente l'outil le plus pertinent pour mesurer les écarts entre les services proposés et les attentes des personnes accueillies dans nos EHPAD, ainsi que pour faire vivre les présentes intentions. Elle se compose de :

- L'enquête annuelle de satisfaction réalisée par sondage auprès des familles et des résidents ;
- Le référentiel de l'institution (méthode de résolution des problèmes rencontrés) ;
- La gestion et l'analyse de non-qualité et des réclamations des autres acteurs (familles, intervenants extérieurs, membres du personnel, organisme de tutelle et de contrôle, etc.);
- L'outil d'évaluation **ANGELIQUE** (Application Nationale pour Guider une Evaluation Labellisée Interne de la Qualité pour les Usagers des Etablissements).

Lorsqu'il sera admis par tous que les personnes âgées dépendantes de nos EHPAD ont droit au respect absolu de leur liberté et de leur dignité de personne humaine et que nos établissements représenteront de véritables «chez soi», ce projet sera grandement atteint.